

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE LA PROVENCE VERTE**

**Séance du 17 juin 2022**

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 45

**Délibération n° 2022-166**

**Objet de la délibération : Délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2021 du Budget Annexe Assainissement DSP sans TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte - BC 24392 (22)**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 10 juin 2022.

**Présents :** BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, BERTIN-PATOUX Lydie, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, FREYNET Jacques, GIUSTI Annie, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, VALLOT Philippe

**Absents excusés :**

- **dont représentés :** GIULIANO Jérémy donne procuration à VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin donne procuration à BREMOND Didier, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud donne procuration à BOURLIN Sébastien, DECANIS Alain donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, SIMONETTI Pascal donne procuration à PORZIO Claude, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, GUIOL André donne procuration à AUDIBERT Eric, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, NEDJAR Laurent donne procuration à DELZERS Catherine, PIANELLI Serge donne procuration à VALLOT Philippe

**Absents :** CONSTANS Jean-Michel, BETRANCOURT Claude, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANGE-RINAUDO Corinne, LE METER Sophie, SALOMON Nathalie

**Secrétaires de Séance :** Madame Nicole RULLAN et Monsieur Patrice TONARELLI

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

CONSIDERANT qu'après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2021, les bordereaux de titre de recette, les bordereaux de mandat du compte de gestion, dressé par Monsieur le Receveur, accompagnés des états de développement, des comptes de tiers ainsi que des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

CONSIDERANT qu'après s'être assuré que Monsieur le receveur a requis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2020, celui des titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ces écritures ;

CONSIDERANT que statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexés et statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 09 juin 2022 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 03 juin 2022 ;

**Il est demandé au Conseil Communautaire :**

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe Assainissement DSP sans TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ci-annexé, et dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION Investissement	SECTION Fonctionnement	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES (A)	2 342 029,33 €	2 910 216,90 €	5 252 246,23 €
TITRES DE RECETTES EMIS (B)	150 593,99 €	1 181 713,59 €	1 332 307,58 €
REDUCTIONS DE TITRES (C)			
RECETTES NETTES (D=B-C)	150 593,99 €	1 181 713,59 €	1 332 307,58 €
<b>DEPENSES</b>			
AUTORIS BUDGETAIRES Totales (E)	2 342 029,33 €	2 910 216,90 €	5 252 246,23 €
MANDATS EMIS (F)	251 839,30 €	267 070,12 €	518 909,42 €
ANNULATIONS DE MANDATS (G)		10 860,04 €	10 860,04 €
DEPENSES NETTES (H=F-G)	251 839,30 €	256 210,08 €	508 049,38 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(D-H) EXCEDENT		925 503,51 €	824 258,20 €
(H-D) DEFICIT	-101 245,31 €		

	Résultat clôture 2020	l'investissement 2021	Résultat exercice 2021	Résultat clôture 2021
<b>Investissement</b>	414 090,66 €		-101 245,31 €	312 845,35 €
<b>Fonctionnement</b>	821 052,90 €		925 503,51 €	1 746 556,41 €
<b>TOTAL</b>	1 235 143,56 €		824 258,20 €	2 059 401,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 17 juin 2022

Acte rendu exécutoire après  
télétransmission  
le  
et affichage le



Le Président,

André BREMOND